

Assises des finances publiques : pourquoi est-ce si difficile de tailler dans les dépenses ?

Les expériences de revues des dépenses publiques ont presque toujours été des échecs. François Ecalte, ancien magistrat de la Cour des comptes et fondateur du site Fipeco, explique.

Propos recueillis par Philippine Robert

Après le soulagement gouvernemental à la suite de la non-dégradation de la note de la France par S&P, l'équipe d'Élisabeth Borne doit tenir ce lundi 19 juin des Assises des finances publiques. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, présenteront la méthode utilisée pour tailler dans nos dépenses publiques, qui représentent plus de 58 % du produit intérieur brut, et les mesures d'économies identifiées.

Enfin une bonne nouvelle pour nos finances publiques, plombées par une dette de près de 3 000 milliards d'euros ? Ou simple coup d'épée dans l'eau comme les expériences précédentes ? Sur son site Fipeco, l'ancien magistrat de la Cour des comptes, François Ecalte, spécialiste des finances publiques, a dressé le bilan des tentatives précédentes de revue des dépenses publiques.

Le Point : En début d'année, le gouvernement a annoncé une revue des dépenses publiques, dont les premiers résultats seront présentés lundi. Celle-ci est loin d'être la première en France... Les précédentes ont-elles porté leurs fruits ?

François Ecalle : Si l'on compare avec celles qui ont pu être lancées dans d'autres pays de l'OCDE, dans les pays scandinaves ou aux Pays-Bas, le cas français paraît en effet décevant. Nous avons eu beau multiplier les revues de dépenses publiques depuis plusieurs années, nous avons toujours les dépenses publiques les plus importantes et une dette qui fait partie des plus élevées... Cela dit, nous avons tout de même eu une expérience qui a eu des effets tangibles, même si elle a été beaucoup critiquée. Il s'agit de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) qui a conduit à la suppression de 120 000 à 130 000 postes dans la fonction publique d'État.

Dans votre note, vous expliquez que la tant décriée méthode du rabot, qui consiste à couper un peu partout sans forcément déterminer les dépenses efficaces ou non, n'est pas si inappropriée...

Dans l'idéal, il faudrait bien évidemment pouvoir réduire seulement les dépenses publiques inefficaces au vu des prélèvements obligatoires nécessaires pour les financer. Mais pour réussir à prouver cela, nous devons disposer d'évaluations de ces politiques publiques, ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, celles-ci ne permettent pas toujours de trancher, car la conclusion est rarement « cette politique publique est efficace » ou « cette politique publique est inefficace », elle se situe souvent dans une zone grise. Le rabot n'est donc pas à exclure pour une partie de l'effort.

Certains diront que le risque de l'austérité est de casser la croissance. Ont-ils raison ?

Il ne faut bien évidemment pas essayer de réduire les dépenses publiques en période de récession, et il faut même augmenter les déficits. Mais notre problème, c'est que nous sommes incapables de faire machine arrière lorsque la croissance revient, à cause de ce genre d'arguments. Nous devons accepter que la baisse des dépenses publiques ait un effet négatif temporaire sur l'activité économique.

Cette revue des dépenses publiques s'annonce-t-elle plus réussie que les précédentes ?

Nous y verrons plus clair lors des annonces de lundi. La volonté politique semble présente, mais l'environnement culturel, politique et social ne s'y prête pas... Encore une fois, la tâche sera difficile.